

à la classe des lésions physiques. Les poisons en font certainement partie, quoique les auteurs de pathologie chirurgicale ne se soient jamais occupés des effets de leur action sur nos organes. En effet, non-seulement les substances vénéneuses sont mécaniquement introduites dans le corps, mais encore leurs effets sont fréquemment explicables par les lois de la physique et de la chimie; enfin, soit qu'on les neutralise par des réactifs chimiques, ou qu'on en provoque mécaniquement l'expulsion en excitant le vomissement, soit qu'on en émousse l'activité par l'introduction d'un liquide abondant dans les voies digestives, le traitement est rationnel; on peut apprécier ou calculer le rapport entre le remède que l'on emploie, et le mal auquel on l'oppose: nouveau trait de conformité entre les empoisonnemens et les autres maladies que nous comprenons dans la classe des lésions physiques.

La formation d'un ordre de *corps étrangers* fait cesser l'embarras où se sont trouvés la plupart des nosologistes pour classer les calculs, les poisons et les vers. Plusieurs, M. Pinel entre autres, en forment des genres anomaux, et les rangent en manière d'appendice à la suite de leur système nosologique; d'autres, comme Sauvages, leur refusent une place parmi les maladies, parce qu'il y faudroit mettre les épées, les pierres, le feu, l'air, les excréments, puisqu'il est certain que ces choses nuisent autant aux fonctions du corps que

les vers, les calculs (1). D'aussi choquantes imperfections ne peuvent être attribuées qu'à l'habitude où étoient les médecins de faire toujours abstraction des maladies qu'ils appeloient chirurgicales.

## LÉSIONS ORGANIQUES.

Les lésions organiques forment la seconde classe dans notre système nosologique; leurs caractères généraux ne sont ni moins nombreux, ni moins importans que ceux des lésions physiques.

Le terme de lésions organiques n'indique pas seulement une lésion d'organes, car alors toute maladie mériteroit ce nom. Nous entendons par lésion organique, une lésion d'organisation, une altération de structure si complète et si profonde, que l'on ne reconnoît point la nature primitive du tissu malade, ou que même il y a production de nouvelles substances, de nouveaux tissus qui n'ont rien d'analogue dans l'économie vivante. Voilà un trait bien propre à caractériser cette classe de lésions: une simple altération dans la couleur, le volume, la densité, l'arrangement des parties constituantes d'un organe, ne suffit pas pour établir une lésion organique; car plusieurs lésions vitales, les inflammations, par exemple, altèrent passagèrement et plus ou moins la structure de l'organe enflammé; mais la lésion

(1) Sauvages, Nosologie: Discours préliminaire.

organique suppose la dégénération plus ou moins complète du tissu lésé, ou même la production d'une substance nouvelle et différente suivant les divers modes de la lésion.

Toute lésion organique suppose l'entière aberration des lois qui président à la nutrition des parties, une altération de la sensibilité et de la contractilité nutritives ou organiques, comme disoit Bichat, sans qu'on puisse dire si ces propriétés vitales pèchent ici par excès ou par défaut, s'il y a sthénie ou asthénie. La cause prochaine des lésions organiques est absolument ignorée dans son essence. Quel est le mode particulier de lésion qui décide, soit la dégénérescence cancéreuse, tuberculeuse des organes, soit la production spontanée des tubercules, des cancers, des tumeurs enkystées?

Non-seulement on ignore la manière d'agir de leur cause prochaine, mais trop souvent l'existence des maladies organiques reste long temps ignorée, et nous ne pouvons les reconnoître qu'au moment où elles ont pris un accroissement mortel.

Les maladies organiques, dit avec raison M. le docteur Bayle, paroissent n'entraîner presque jamais la mort que d'une manière médiata, tandis que les autres maladies en sont souvent la cause immédiate. En effet, la lésion organique commence et parvient à un certain degré, sans produire aucun phénomène sensible; mais à mesure

qu'elle fait des progrès, elle dérange plus ou moins les fonctions, elle altère plus ou moins profondément les propriétés vitales. La plupart des maladies organiques, dit encore M. Bayle, dont nous empruntons ici les expressions, « après avoir » débuté d'une manière peu alarmante, pervertissent totalement une ou plusieurs fonctions, » ou même elles les font cesser et deviennent ainsi » des causes de mort. C'est ainsi que dans le cancer » de l'estomac, la tumeur squirrheuse gêne d'abord » la digestion, puis l'altère et la vicie. Le trouble » de la digestion entraîne des désordres dans la » nutrition et dans la circulation, et à la fin, ces » divers dérangemens arrêtent la circulation et » les autres fonctions vitales ». Art. *Anatomie pathologique* du Dictionnaire des Sciences médicales.

Un autre caractère non moins remarquable des lésions organiques leur a été assigné par M. le docteur Martin d'Aubagne, dans un Mémoire couronné par la Société médicale d'Émulation de Paris, tome VII de ses Mémoires. Les maladies organiques, dit M. Martin, sont généralement incurables, lorsque leur position interne, cachée, les met hors d'état d'être soumise aux opérations chirurgicales, et l'on peut ajouter que lors même que l'instrument d'un chirurgien peut atteindre au siège des lésions organiques, la guérison que nous procurons par l'opération mérite à peine ce nom, puisqu'on ne peut l'obtenir qu'en emportant la partie malade tout entière, en mutilant

l'individu trop souvent exposé à de fâcheux retours, comme on le voit à la suite de l'extirpation des cancers, des polypes, etc.

L'impuissance de la médecine dans le traitement des lésions organiques ne tient pas seulement à ce que l'on n'est averti de leur existence qu'au moment où elles sont complètement établies, mais encore à l'ignorance absolue où nous sommes de la manière d'agir de leur cause prochaine.

Les lésions organiques étant d'ailleurs une fois établies, rien ne peut les faire rétrograder. Un tubercule, un corps fibreux, peuvent rester longtemps stationnaires s'ils s'ossifient ou éprouvent la dégénérescence pierreuse; mais en général les tubercules, les vrais squirrhes, les cancers, les polypes, etc., ne se terminent jamais par résolution; ils tendent soit à se détruire par le ramollissement et la suppuration, soit à prendre un accroissement indéfini. Les chirurgiens qui croient pouvoir résoudre une tumeur enkystée, se méprennent sur la manière d'agir des moyens curatifs: lorsqu'une loupe de l'espèce que l'on nomme athérome ou mélicéris, disparaît par l'usage de la compression et des frictions ou des médicamens résolutifs, la guérison n'est jamais obtenue qu'au moyen de l'adhésion mutuelle des parois du kyste, rapprochées et enflammées par les moyens mis en usage; or, cet effacement de la poche, obtenu par l'adhérence réciproque de

ses parois, n'équivaut-il point à son extirpation, et ce mode de guérison mérite-t-il le nom de résolution que les chirurgiens lui ont donné?

Si donc les lésions organiques dépendent de causes ignorées, et sont essentiellement incurables, il suit qu'il importe seulement de les connaître pour ne point confondre les symptômes qu'elles produisent avec ceux qui dépendent d'autres espèces de lésions, et pour ne point fatiguer les malades par des remèdes souvent dangereux, et toujours inutiles.

L'histoire et le traitement des maladies organiques sont peut-être ce qu'il y a de plus obscur et de moins avancé dans notre art. Cette branche importante de la pathologie, ébauchée par les travaux entrepris dans les deux derniers siècles, et surtout par ceux de Bonnet et de Morgagni, doit des accroissemens marqués aux efforts de nos contemporains. La quantité vraiment prodigieuse des cadavres qui sont employés aux études anatomiques dans les laboratoires de l'École de Médecine de Paris, inspira à feu M. Thouret, directeur de ce bel établissement, le dessein de faire servir aux progrès de l'anatomie pathologique cette réunion jusqu'alors inouïe de sujets de recherches et d'études; des registres furent ouverts, et les résultats de chaque autopsie cadavérique furent scrupuleusement inscrits. Plusieurs milliers d'ouvertures, dirigées par M. le professeur Dupuytren, chef des travaux anatomo-

miques à cette époque, et faites par MM. Bayle, Laennec, etc., alors ses collaborateurs, répandirent le goût de l'anatomie pathologique, et donnèrent en ce genre une nouvelle impulsion aux esprits. Ces recherches étendues, et continuées jusqu'à nos jours, rendront l'anatomie pathologique aussi utile à l'explication des phénomènes morbides, que l'est l'anatomie ordinaire à l'intelligence de la physiologie. S'il est surtout une branche de la science des maladies où se fasse sentir l'indispensable besoin de ces secours, c'est sans doute la classe aussi nombreuse qu'importante des lésions organiques. Ce n'est que par des recherches toujours plus étendues et plus multipliées, qu'il faut espérer de voir enfin résolus ces nombreux problèmes relatifs à la véritable nature des cancers, du squirrhe, et de cette foule de maux sur lesquels notre art n'exerce qu'un pouvoir douteux, ou qui même échappent complètement à son empire.

Dans l'état actuel de la science, nous avons cru néanmoins pouvoir tenter de réduire à certains ordres les lésions organiques si nombreuses et si variées, que l'ouverture des cadavres fait chaque jour découvrir; fermement convaincus que les progrès ultérieurs de l'anatomie pathologique, cultivée avec un nouveau zèle, ne tarderont pas à rectifier ce que cette classification peut offrir de vicieux ou d'incomplet.

Plusieurs médecins se sont occupés dans ces

derniers temps de la classification des maladies organiques; mais la plupart d'entre eux, pour avoir méconnu ou négligé la distinction fondamentale des maladies en physiques, organiques et vitales, sont tombés à cet égard dans les erreurs les plus étranges. C'est ainsi que M. le docteur Laennec range parmi les altérations organiques les simples changemens de forme et de position, tels que les luxations, les hernies, ou des altérations de texture, telles que celles produites par les plaies, les fractures, l'inflammation, etc., confondant de cette manière les lésions organiques avec les lésions physiques et vitales. Une plaie est une maladie d'organe, sans être une maladie organique; l'organisation de la partie divisée n'est nullement altérée; il en est de même de celle des parties déplacées dans une hernie. Ceci est tellement évident, qu'on est étonné que des esprits judicieux aient commis et partagé une telle méprise, comme en est convenu avec moi M. le docteur Bayle, avec toute la candeur inséparable du vrai talent.

M. le docteur Martin d'Aubagne a seul évité cette confusion, dans son Mémoire couronné par la Société médicale d'Emulation de Paris, sur cette question: *Quelles sont les maladies qu'on doit spécialement considérer comme maladies organiques?* Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à recourir à ce travail, qui peut être cité comme un modèle d'analyse appliquée à l'étude des mala-

dies. Sa lecture, si nous en jugeons par notre propre expérience, achevera de dissiper leurs doutes et leurs incertitudes touchant la détermination des maladies qui méritent spécialement la dénomination d'organiques; et s'il faut en croire M. le docteur Martin, la distinction des maladies en physiques, organiques et vitales, ne lui a pas été inutile pour résoudre, d'une manière satisfaisante, la question proposée.

La classe des lésions organiques comprend cinq ordres désignés par les noms de *tubercules*, de *cancers*, de *polypes*, de *kystes* et d'*ossifications*. Le squirrhe appartient à l'ordre des affections cancéreuses, dont il n'est que le premier degré, ou pour ainsi dire l'enfance. En effet, toutes les indurations ne méritent pas le nom de squirrhe; quoique souvent analogues au squirrhe par leur dureté ou leur consistance, elles en diffèrent notablement, en ce qu'elles ne tendent point à dégénérer en cancer; tendance nécessaire et caractéristique du véritable squirrhe.

Toutes les lésions organiques consistent en des dégénération de tissus existans, ou dans la production spontanée de substances et de tissus nouveaux, qui tantôt n'ont rien d'analogue dans le corps humain, et tantôt ressemblent à quelqu'un des tissus primitifs. C'est ainsi que les tubercules, les cancers, les polypes, les kystes naissent des glandes, des membranes, des organes existans dont ils sont une dégénérescence, tandis que d'au-

tres fois ils se développent d'eux-mêmes au sein de nos tissus dont l'organisation reste intacte, et qui ne s'altèrent que secondairement. Un tubercule cancéreux naît et se forme dans l'interstice cellulaire qui sépare les diverses portions de la glande mammaire; c'est une production spontanée, étrangère au tissu de la glande, une création nouvelle. D'autres fois le tissu même de la glande s'altère profondément, change de nature, se transforme en tissu cancéreux. Cette dégénération suppose une sorte d'infiltration et de déposition de la matière cancéreuse dans le tissu primitif, que détruit ensuite l'absorption journalière (1). Par ce caractère essentiel, chaque ordre se subdivise en deux genres, tubercules spontanés, dégénérescences tuberculeuses, cancers spontanés ou primitifs, dégénérescences cancéreuses, excroissances polypeuses, et corps fibreux, kystes spontanés ou formés par l'organe, comme on le voit dans les hydropisies des ovaires; ossification des parties molles, comme artères, membranes, etc., et con-

(1) La pression qu'exerce la matière accidentelle, infiltrée, ou même ramassée en un noyau, et constituant alors comme un nouvel organe dans l'organe primitif, favorise la destruction de celui-ci. C'est ainsi que des tubercules nés dans les ganglions lymphatiques finissent souvent par les détruire; que des corps fibreux développés dans l'épaisseur des parois de la matrice les amincissent au point que l'on pourroit croire que l'utérus lui-même est converti en une masse fibreuse.

crétions pierreuses, formées dans le cerveau au voisinage des articulations, etc. Les espèces dans chaque genre se déterminent d'après le siège de l'affection; elles peuvent être simples ou compliquées.

Une des causes qui ont le plus puissamment contribué à prolonger l'enfance de l'art, relativement à l'histoire et au traitement des lésions organiques, est dans les divisions qui ont long-temps séparé la médecine de la chirurgie, et dans le préjugé où l'on est encore, et suivant lequel la pathologie interne et la pathologie externe constituent deux sciences distinctes. Tour à tour revendiquées par les médecins et les chirurgiens, également négligées par les uns et par les autres; ceux-ci s'occupant plus spécialement des lésions purement physiques, ceux-là s'arrogeant plus particulièrement la connoissance des lésions vitales, les lésions organiques restoient indivises; et l'usage, ce tyran bizarre, en avoit fait entre les deux parties de l'art une distribution inégale et purement arbitraire. Plusieurs arrêts de cours souveraines avoient expressément enjoint aux chirurgiens de s'occuper exclusivement de *plaies, bosses et clous*. D'après cette division lumineuse, et bien dignes des barbiers, qui déshonoroient alors l'exercice de la plus belle partie de notre art, toute tumeur étant du domaine de la chirurgie, il s'ensuivoit que le plus grand nombre des maladies organiques donnant lieu à la formation de proéminences ou *bosses*, plus ou moins saillantes à

l'extérieur, appartenoit, dans ce cas seulement, à la pathologie externe!

## LÉSIONS VITALES.

Les lésions vitales consistent essentiellement dans l'altération des propriétés par lesquelles les corps organisés et vivans se distinguent de la matière inerte; elles affectent la sensibilité et la contractilité; propriétés qu'il est, comme on sait, si difficile de distinguer l'une de l'autre, et qu'aussi plusieurs physiologistes ont confondues sous le nom commun de vitalité. Les lésions organiques reconnoissent, à la vérité, pour cause première ou formelle, une aberration de la sensibilité nutritive, d'où s'est suivie l'altération de texture; mais celle-ci est le phénomène le plus remarquable de la maladie; il la caractérise essentiellement. Plusieurs lésions vitales, les inflammations, par exemple, entraînent un changement dans la structure de la partie malade: elle devient plus rouge, plus volumineuse; la proportion des liquides aux solides s'y trouve changée, la disposition des fibres, des vaisseaux, des parties constituantes est un peu dérangée, mais non pas au point que le tissu de l'organe malade en devienne méconnoissable, comme il arrive par l'effet des lésions véritablement organiques. Une membrane muqueuse enflammée reçoit plus de sang, sécrète plus de mucosités, sans changer pour cela de nature, et sans que la maladie appartienne à la classe